



Diffusion d'extrait de films

Par **bensra**, le **16/02/2009** à **11:06**

Bonjour,

J'ai un site internet sur lequel j'aimerais diffuser des extraits de films.

Les extraits vidéos d'oeuvres protégés peuvent-ils être diffusés si ils n'excèdent pas une durée maximum (30 secondes par exemple) ? comme c'est le cas pour les extraits musicaux.

Si oui, quelle est cette durée maximale?

Merci d'avance.

Par **Inthebox**, le **19/02/2009** à **16:11**

Attention, pour les extraits musicaux, il faut payer une licence auprès des organismes collecteurs (Sacem, SCPP, ...)

En l'occurrence, pour des extraits de 30 secondes de musiques les tarifs sont ici :

<http://www.scpp.fr/SCPP/Home/UTILISATEURSphonogrammes/Utilisateurstarifsservicesenligne/tabid/2>

Pour les extraits vidéo, je ne connais pas de licence analogue mais ce n'est certainement pas gratuit et à mon avis pas centralisé (même pour les bandes annonces promo, il faut un accord des distributeurs ou des studios un à un si tu veux être clean ... c'est d'ailleurs pour ça que certains sites type youtube ou dailymotion n'ont pas toutes les bandes annonces)